

taire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin) afin de connaître les raisons ou de savoir pourquoi le ministre sans portefeuille, l'honorable député de Saint-Jean-Iberville-Napierville (M. Dupuis) est absent depuis...

L'hon. M. Martin: Puis-je répondre immédiatement à la question?

Il est allé représenter le gouvernement canadien au Ceylan.

M. Rondeau: On sait qu'il est allé au Ceylan; d'ailleurs on le savait avant son départ. D'autre part, nous aimerions savoir — nous avons remarqué son absence à la Chambre depuis plus d'un mois — si cette mission dure depuis un mois, car en tant que représentant d'un ministère, un voyage d'un mois signifie qu'il s'agit d'une mission très importante.

Je crois que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures devrait nous fournir de plus amples renseignements au sujet de la mission que l'honorable ministre sans portefeuille a remplie là-bas. On a donné beaucoup d'explications à la Chambre, il y a quelques semaines, au sujet de l'honorable député de Red-Deer (M. Thompson), qui est actuellement en Afrique. A ce moment-là, on nous a dit que la mission de l'honorable ministre sans portefeuille était la même. Nous avons aussi appris que le ministre sans portefeuille devait passer quelques jours, sinon quelques semaines, en Afrique. Or, nous voudrions savoir quelle mission le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a confiée à l'honorable député de Saint-Jean-Iberville-Napierville?

Nous avons raison de poser des questions, car nous savons que le ministère des Affaires extérieures assume les frais de voyage du ministre sans portefeuille. Nous ignorons s'il assume également ceux de son épouse, car nous savons qu'elle l'accompagne, et nous aimerions avoir plus de détails en ce qui a trait au voyage de ce ministre qui se fait remarquer par son absence depuis plus d'un mois. S'il a une mission à remplir au Ceylan, je crois que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures devrait nous fournir plus d'explications. Nous aimerions savoir quelle est sa mission exacte, quand il attend son retour, et également quel a été son succès auprès des autorités du Ceylan ou des autres pays...

M. Chrétien: Il en a certainement plus que vous ici!

M. Rondeau: Monsieur le président, je vous ferai remarquer que si l'honorable député de Saint-Maurice-Lafèche (M. Chrétien) a quelque chose à dire, il pourrait au moins avoir la bravoure de se lever et d'exprimer son opinion à la Chambre.

[M. Rondeau.]

M. Chrétien: Très bien.

Pour répondre à l'honorable député, je dois dire que lorsque je prends la parole, je dis des choses sensées et je ne fais pas d'insinuations comme le député de Shefford (M. Rondeau).

(Traduction)

M. Gelber: Le Canada doit constamment rechercher la paix. En sa qualité de membre des Nations Unies, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et du Commonwealth, ses engagements et ses immenses relations lui fournissent une occasion unique d'exercer une action bienfaisante.

Dans le Commonwealth, nous côtoyons des États anciens, et expérimentés, ainsi que des nations nouvellement établies d'Asie, d'Afrique et des Antilles. Cela nous offre un champ d'action particulier et nous met en étroite relation avec des peuples qui cherchent à s'enraciner dans la liberté. De plus, cela nous unit particulièrement avec une des puissances qui a encouragé l'établissement des civilisations occidentales. Notre intérêt réside dans la force de la Grande-Bretagne. Notre préoccupation est le progrès des pays en voie de développement et nous sommes heureux de participer à ce développement par l'entremise du Plan de Colombo et d'autres organismes.

Aux Nations Unies, nous cherchons à réaliser une très large mesure de respect du droit pour l'autorité internationale. Le rôle du Canada n'était pas proportionné à ses effectifs et à sa puissance, mais, grâce à la voix sage qu'il peut faire entendre, on ne lui a pas refusé de siéger parmi les pays dirigeants. Les problèmes des Nations Unies tiennent en partie à ce que l'Organisation s'est trop engagée vis-à-vis des situations où elle aurait peut-être joué un rôle plus efficace s'il avait été plus effacé. En se lançant dans l'opération du Congo, on a engagé les forces vives des Nations Unies dans une aventure où la direction de l'ONU ne savait trop où elle allait. Chose paradoxale, la force des Nations Unies dépêchée au Congo, sur les instances du gouvernement de Léopoldville, pour mettre un frein à l'hégémonie de Tshombé au Katanga a été retirée, tandis que Tshombé lui-même a été rappelé par les mêmes autorités pour diriger le gouvernement de Léopoldville. La Société des Nations fut aux prises, entre autres, avec des difficultés au delà de ses forces. Au lieu de lui permettre de prendre de l'ampleur et du prestige, on lui légua toutes les séquelles du traité de Versailles. Aujourd'hui, l'ONU se rend compte que la grande mission dont elle s'est chargée au Congo, en vue de le défendre contre Tshombé et la sécession, a absorbé une bonne